



RNCP: 38093

BP REA

2 ANS - NIV. 4



CHEF D'ENTREPRISE ou SALARIE AGRICOLE



OBJECTIFS DE FORMATION

- > **OBTENIR** le Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole de niveau 4 délivré par le Ministère de l'Agriculture.
- > **SE FORMER** à la maîtrise des techniques de productions animales et végétales, de commercialisation et de gestion d'entreprise, ceci en fonction d'orientations choisies (polyculture élevage, élevage équin,...).
- > Préparer son projet d'installation ou d'insertion professionnelle (salariat).
- > Obtenir la capacité professionnelle pour s'installer et avoir accès aux aides à l'installation.
- > **METIERS VISES** salarié agricole, agent de remplacement, chef d'entreprise, responsable de ferme équestre
- **Activités:** Production, Gestion, Pilotage commercialisation.



LES PLUS

- + Site exceptionnel au cœur des sucs Yssingelais
- + Accompagnement à la recherche de maître d'apprentissage
- + Visites d'exploitation et accompagnement sur le projet
- + Travaux pratiques sur exploitation laitière, centre équestre et atelier agro-alimentaire
- + Facilité d'hébergement et de restauration (nous contacter)



INFO

> ORGANISATION

- Dans le cadre d'un contrat d'apprentissage (Accès également possible par la voie de la formation professionnelle continue)
- 1050h de présence en centre soit 15 semaines/an (De Octobre à Juin) soit 30 semaines au total

> EVALUATION - CERTIFICATION

- Le diplôme est obtenu par la réussite aux épreuves UC (Unités Capitalisables) - contrôle continu
- Le passage des épreuves se déroule au centre de formation (sujets validés par la DRAAF)
- Chaque UC obtenu permet la validation d'un bloc de compétences
- Possibilité de valider le 4C (transports animaux vivants) option équin ou bovin.
- Formation à la conduite d'engins en sécurité
- Validation CERTIPHATO

> POURSUITE D'ETUDE

Certificat de Spécialisation (CS) en élevage ou agroéquipement par exemple. Passerelle possible vers des BTSA



NOS INDICATEURS 2025



Réussite : 50%



Satisfaction : 67%



Insertion : 100 % (18 mois après la formation pour la promo 2023).

CONTENU FORMATION

> DIPLOME EN 7 CAPACITÉS

C1 - Bases en Biologie, Ecologie, Politiques agricoles, Etude systèmes agricoles

C2 - Piloter un système de production (Méthode PERFEA) + Gérer le travail

C3 - Production animale et végétale (options : polyculture élevage / maraîchage / élevage équin) + Agronomie

C4 - Gestion économique, administrative et financière de l'entreprise

C5 - Mise en marché des produits de l'entreprise

2 UCARES au choix parmi :

- Conduire en sécurité des engins de chantiers
- Transformer la production de viande,
- Transformer la production de fruits et légumes,
- Mettre en oeuvre une animation dans l'exploitation
- Éduquer un jeune équidé de la naissance à la préparation au débourrage
- Mettre en oeuvre une activité de pension équine
- Mettre en oeuvre la traction animale pour la réalisation de travaux agricoles.
- Réaliser les opérations de production de l'atelier maraîchage option:**petits fruits**

LES SPECIFICITES

+ INDIVIDUALISATION PARCOURS

- Réduction de parcours possible en fonction de l'expérience, du parcours antérieur et des résultats de positionnement
- Complément de formation dans une tierce entreprise si besoin

+ MODALITES PEDAGOGIQUES

- Les séquences pédagogiques sont construites à partir de temps de face à face, de visites en entreprises, de travaux pratiques sur plateaux techniques, ou encore de temps d'individualisation.
- Une place importante est accordée à la pédagogie de l'alternance grâce au carnet de liaison et à la récupération du vécu en entreprise



Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite conformément à la réglementation en vigueur.

MODALITES

> PUBLIC CIBLE

Avoir un projet en agriculture et moins de 30 ans

> PRE-REQUIS / SELECTION

- Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat (dérogaition possible sous certaines conditions).

- Satisfaire à l'un des critères suivants :

* Etre titulaire d'un CAP ou BEP
ou * autre diplôme de niveau supérieur.

- Avoir signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation avec un employeur

- Entretien de positionnement

> INSCRIPTION

- Dossier d'inscription complet

- Attestation d'engagement de l'employeur ou contrat d'apprentissage

- Il est conseillé de rechercher un Maître d'apprentissage dès le premier semestre de l'année en cours pour signature du contrat d'apprentissage de Juin à Septembre

- Démarrage de la formation en Octobre

COÛT - REMUNERATION

> Prise en charge assurée par l'OPCO

> Niveau de Prise en Charge: **7090€**

> Prévoir une tenue de travail adaptée

> REMUNERATION APPRENTI

Age	1ère année	2ème année
-----	------------	------------

16 - 17 ans	31% du SMIC	41% du SMIC
-------------	-------------	-------------

18 - 20 ans	44% du SMIC	52% du SMIC
-------------	-------------	-------------

21 - 25 ans	53% du SMIC	61% du SMIC
-------------	-------------	-------------

26 ans et +	100% du SMIC	100% du SMIC
-------------	--------------	--------------

> Des aides pour l'employeur sous conditions

CONTACT

> Emeline BERAUD - 04.71.65.70.69

> cfppa.yssingeaux@educagri.fr

CFPPA - OFA
Yssingeaux

50 impasse les Epicéas - BP 41

Choumouroux

43200 YSSINGEAUX

Tel: 04.71.65.70.69

cfppa.yssingeaux@educagri.fr

www.lyceegeorgesand.com